

ISTITUTO COMPRENSIVO ALBERTO MARVELLI

SCUOLA DELL'INFANZIA – PRIMARIA – SECONDARIA DI 1° GRADO

Via Covignano, 238 - 47923 RIMINI

Cod. Mecc.: RNIC80600R - Tel. e Fax: 0541 - 787891 / 784672 - E-mail: rnic80600r@istruzione.it

Cod. Fisc.: 91069350402 Sito web: <https://www.icmarvelli.edu.it>

Barème des règles anti-COVID pour les familles et les élèves

1. Les familles effectuent le contrôle de **température** corporelle des élèves à la maison chaque jour avant de se rendre à l'école comme prévu par le Rapport Covid19 de l'ISS n.58/2020.
2. Les parents **ne doivent en aucun cas envoyer à l'école** les enfants ayant de la fièvre au-delà de 37,5° ou d'autres symptômes (par ex. toux, maux de tête, symptômes gastro-intestinaux, maux de gorge, difficultés respiratoires, douleurs musculaires, congestion nasale, frissons, perte ou diminution de l'odorat ou du goût, diarrhée) ou ayant été en contact avec des malades du COVID ou des personnes en isolement préventif.
3. Tous les élèves de l'école primaire et secondaire doivent être équipés par la famille de **masque chirurgical** ou d'un autre type (par ex. masque de communauté), à utiliser à l'entrée, à la sortie, aux déplacements à l'intérieur de l'école, y compris pour l'accès aux toilettes, lorsque la distance interpersonnelle de 1 mètre entre les bords buccaux des élèves et à d'autres occasions signalées par le personnel scolaire. L'utilisation d'un sachet hygiénique pour ranger le masque lorsque l'utilisation n'est pas prévue.
4. **L'accès au secrétariat** sera garanti tous les jours, selon l'horaire prévu, toujours sur rendez-vous, pour cas de nécessité, ne pouvant être résolu par téléphone ou par voie électronique. Les visiteurs auront accès au secrétariat après enregistrement préalable des données personnelles, de l'adresse téléphonique, de la date d'accès et du temps de séjour.
5. **Les parents ne peuvent pas entrer à l'école**, sauf s'ils ont été contactés par l'école ou pour des raisons graves. En cas d'oubli de matériel scolaire ou d'autres effets personnels, les parents sont priés de ne pas se rendre à l'école : les enfants et les jeunes peuvent s'en passer.
6. **Le matériel didactique** de chaque classe ne pourra pas être partagé. Le matériel didactique de l'école maternelle ne pourra pas être partagé avec d'autres sections. Les jeux de l'enfance seront hygiénisés quotidiennement, si utilisés.
7. Il n'est pas permis d'utiliser des **jeux portés de la maison**, dans aucun ordre d'école, y compris l'école maternelle.
8. Les élèves devront éviter de partager leur **matériel scolaire** avec leurs camarades.
9. Les élèves devront éviter de laisser à l'école les **objets personnels**, notamment en tissu, pour faciliter les opérations de nettoyage et désinfection des locaux.
10. Chaque heure, la **salle sera aérée** par l'enseignant, en ouvrant les fenêtres. Cette tâche sera effectuée aussi souvent que possible, dans toutes les écoles, et chaque fois nécessaire, en fonction des événements.

ISTITUTO COMPRENSIVO ALBERTO MARVELLI

SCUOLA DELL'INFANZIA – PRIMARIA – SECONDARIA DI 1° GRADO

Via Covignano, 238 - 47923 RIMINI

Cod. Mecc.: RNIC80600R - Tel. e Fax: 0541 - 787891 / 784672 - E-mail: rnic80600r@istruzione.it

Cod. Fisc.: 91069350402 Sito web: <https://www.icmarvelli.edu.it>

11. Afin d'éviter les rassemblements, l'accès aux salles de bain sera également autorisé pendant les heures de cours, avec le caractère raisonnable nécessaire dans les demandes.
12. Les élèves doivent bien se laver les mains chaque fois qu'ils vont aux toilettes, avec du savon et essuyer avec du papier usagé et jetables. Dans chaque salle de bain est affiché un panneau avec des instructions pour le lavage correct des mains. Dans chaque salle de classe et dans les espaces communs est disponible un distributeur de gel désinfectant.
13. L'accès aux salles de bains et aux autres espaces communs, est conditionné à l'utilisation de masque chez les élèves de six ans et plus.
14. Pendant la récréation les élèves resteront dans leurs propres classes et pourront consommer le goûter, strictement personnel. Aucun échange de nourriture ou de boisson n'est autorisé. Pendant la récréation, les élèves pourront se rendre au toilette, selon les mêmes modalités que celles prévues par le règlement portant mesures de prévention et de confinement de la diffusion du SRAS - COV -2.
15. Dans les écoles primaires, la récréation se déroulera, si possible, à l'extérieur. L'horaire de la récréation pourra être différencié en fonction de la localisation des classes.
16. Les bouteilles d'eau et les gourdes des élèves doivent être identifiables par leurs nom et prénom, et en aucun cas échangés entre eux.
17. Les bancs doivent être strictement maintenus en position préétablie. Sur le plancher sont présents deux adhésifs pour chaque banc, correspondant à la position des deux jambes avant.
18. Les enseignants et les parents doivent veiller à une action éducative constante sur les enfants afin qu'ils évitent rassemblement, respectent les distances de sécurité, lavent les mains et/ou utilisent le gel, éternuent ou toussent dans des mouchoirs en papier jetable (fourni par le ménage) ou dans le coude, évitent de toucher avec les mains bouche, nez et yeux.
19. Les entrées et les sorties d'école doivent se faire en rangées ordonnées et avec les masques portés. Dans chaque complexe scolaire, des voies d'entrée/sortie seront mises en place, si possible en utilisant différentes entrées disponibles, y compris les portes de secours et les escaliers de secours.
20. Les parents doivent s'engager à respecter strictement les horaires indiqués pour l'entrée et la sortie d'école qui, peuvent variées d'une classe à l'autre et, au cas échéant seront communiquée
21. Après avoir accompagné ou repris leurs enfants, les parents doivent éviter de rester à proximité des bâtiments scolaires (trottoirs, parkings, places, etc.)
22. Chaque école dispose de thermomètres infrarouges. À tout moment, le personnel peut les utiliser pour vérifier des situations douteuses.

ISTITUTO COMPRENSIVO ALBERTO MARVELLI

SCUOLA DELL'INFANZIA – PRIMARIA – SECONDARIA DI 1° GRADO

Via Covignano, 238 - 47923 RIMINI

Cod. Mecc.: RNIC80600R - Tel. e Fax: 0541 - 787891 / 784672 - E-mail: rnic80600r@istruzione.it

Cod. Fisc.: 91069350402 Sito web: <https://www.icmarvelli.edu.it>

23. Si un élève se sent mal à l'école en révélant les symptômes ci-dessus, il sera immédiatement isolé, selon les indications du Rapport Covid19 de l'ISS n.58/2020. Le ménage sera immédiatement averti et est tenu de retirer l'enfant dans les plus brefs délais. Il est indispensable de garantir la disponibilité d'un membre de la famille ou d'un délégué, pendant les heures scolaires.
24. La condition préalable à la présence d'enfants, de parents ou d'adultes accompagnateurs et de tout le personnel travaillant à divers titres est :
 - L'absence de symptômes respiratoires ou de température corporelle supérieure à 37,5 °. Même dans les trois jours précédents ;
 - Ne pas avoir été en isolement à domicile au cours des 14 derniers jours ;
 - Ne pas avoir été en contact avec des personnes positives, à leur connaissance, au cours des 14 derniers jours.
25. En cas d'absence pour maladie, selon les indications du Rapport Covid19 de l'ISS n.58/2020, la réadmission à l'école nécessite une attestation du pédiatre ou du médecin de base "que l'enfant/étudiant peut retourner à l'école car il a suivi le parcours diagnostique thérapeutique et de prévention au COVID-19".
26. Il est interdit d'utiliser des serviettes personnelles dans les salles de bains. Les bavoirs en tissu utilisés à l'école maternelle doivent être lavés et désinfectés quotidiennement par les ménages.
27. Les parents des enfants de l'école maternelle ne peuvent accéder à l'intérieur du bâtiment que dans des situations convenues avec les enseignants. Les enfants seront accompagnés par des collaborateurs scolaires ou des enseignants, à l'extérieur de l'école. Pour éviter des rassemblements à l'extérieur, il convient qu'un seul accompagnateur se rende à l'école.
28. Les entretiens des parents avec les enseignants seront effectués à distance, par vidéoconférence, après rendez-vous via email.
29. Pendant le changement pour les cours d'éducation physique, les élèves doivent éviter soigneusement de mélanger les vêtements les uns des autres. En outre, pendant toute l'activité, il est important de ne pas se partager les gourdes, les verres et les bouteilles. Tous les vêtements et les effets personnels doivent être placés dans un sac personnel.
30. Les élèves ne pourront apporter de la maison que le goûter, aucun autre type d'aliment ne sera autorisé. Et il ne sera pas possible d'organiser les anniversaires ou autres types de célébration.

Pour le service de restauration et autres détails (Entrée et sortie, modalités d'insertion à l'école maternelle. Etc.) se référer aux informations spécifiques qui seront fournies au niveau de l'école individuelle/de l'ensemble.

21/09/2020

Associazione ARCOBALENO ODV

Viale Principe Amedeo n. 11/21E

47921 Rimini (RN)

Traduzione a cura di Associazione Arcobaleno
Cod. Fisc. 91014980402

ODV